

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel

Band: 31 (1990)

Heft: 2

Artikel: L'alsace et le Japon : des liens privilégiés

Autor: Klein, André / Haettel, Bernhard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1088718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'alsace et le Japon

Des liens privilegiés

André Klein et Bernard Haettel

Résumé

On rappelle les motifs japonais de s'installer en Europe, l'originalité et la tenacité des prospecteurs haut-rhinois pour des implantations en Alsace. Résultats: une série de créations d'entreprises depuis 1986: et un lycée (près de Colmar): On évoque également les motifs japonais de donner la préférence à l'Alsace...

Das Elsass und Japan - bevorzugte Beziehungen

Zusammenfassung

Der Verfasser nennt die Beweggründe der Japaner, sich in Europa niederzulassen. Dazu gehören die günstige Verkehrslage der Rheinachse, die Qualität der Arbeiter und deren Abneigung gegen soziale Unrast. Die Bemühungen des Elsässischen Ausschusses für wirtschaftliche Entwicklung (CAHR) waren erfolgreich, denn seit 1988 beschäftigten drei Unternehmen der Elektronikbranche rund 2000 Arbeitskräfte. Bei Colmar wurde ein japanisches Gymnasium gegründet.

Alsatia and Japan - A Special Partnership

Abstract

The author points out why Japanese companies have opened production centres in Europe. Since 1988, thanks to convenient spatial and occupational conditions, three Japanese electronic enterprises have settled in Alsatia. They were encouraged to do so by the Alsatian Committee for Economic Development (CAHR). A Japanese grammar-school has already been founded near Colmar.

Adresse des auteurs: André Klein, Directeur du C.A.H.R et Bernard Haettel, C.A.H.R., 1, rue d'Alsace F-68200 Mulhouse

Le 25 avril 1989, la société japonaise *Sharp* a posé à Soultz, entre Colmar et Mulhouse, la première pierre d'une unité de fabrication de photocopieurs et télécopieurs devant un parterre de personnalités officielles et de représentants des grandes catégories socio-professionnelles. Il a été évoqué la construction dans un premier temps d'une usine de 10 000 m² sur un terrain de 12,5 hectares et la création de 200 emplois dès la première année, ce qui représente un investissement de 83 millions de francs.

L'usine de *Soultz* sera au sein du groupe *Sharp* l'unité spécialisée dans tous les produits nouveaux de la bureautique destinés au Marché Européen. *Sharp* est en trois ans la cinquième entreprise japonaise qui annonce son intention de créer en Alsace une unité de production destinée à fournir le marché Européen. Ces succès ne sont pas le fait du hasard, mais le fruit d'une politique et d'une action menées à partir de 1982 sous l'impulsion de M. André *Klein*, Secrétaire Général du Département du Haut-Rhin pour les Affaires Economiques et Directeur du C.A.H.R., avec l'appui déterminé du Conseil Régional et des Conseils Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Le départ - sans liens exceptionnels

Si des liens diffus existaient déjà entre l'Alsace et le Japon avant 1982, ils étaient loin d'avoir un niveau exceptionnel, ils étaient même très en retrait comparés aux relations anciennes établies par d'autres régions françaises, Paris bien sûr, mais aussi le Sud-Ouest et la Normandie, sans parler hors de la France des implantations en Allemagne Fédérale, en Grande-Bretagne, en Irlande et même en Suisse. S'apercevant qu'elle risquait d'être écartée de ce mouvement dont l'ampleur s'affirmait, l'Alsace décida d'engager une action volontariste de rapprochement avec le Japon, seule puissance économique qui avait réussi à surmonter à cette date les deux crises pétrolières en maintenant un fort taux de croissance.

Le dynamisme du Japon se traduisait en effet pour les pays européens et en particulier la France par une balance des échanges fortement déséquilibrée quantitativement et qualitativement, tout particulièrement dans certains secteurs de pointe: électronique, optique, mécatronique, bio-technologies, etc... L'accentuation de cette tendance ne pouvait qu'entraîner de la part des pays européens un renforcement des mesures protectionnistes visant à préserver le tissu industriel et endiguer la montée du chômage. Ces mesures, prévisibles, étaient de nature à inquiéter le Japon, très dépendant de ses exportations, et pour lequel le libre accès d'un Marché Communautaire de 320 millions d'habitants était de plus en plus vital pour son industrie.

Un autre facteur important était que les sociétés japonaises se trouvaient, et se trouvent toujours sur ce marché en concurrence avec les entreprises européennes de la branche mais aussi avec les sociétés américaines. Il leur fallait donc "coller" au mieux à la clientèle si elles voulaient maintenir dans l'avenir les positions acquises. Enfin, l'amélioration rapide du niveau de vie au Japon conjuguée à la hausse prévisible du yen laissaient augurer une hausse progressive des coûts de production japonais, les frais additifs de transport et de douane devenant de ce fait un handicap.

La conjugaison des trois phénomènes 1. menace de protectionnisme européen, 2. nécessité de "coller" au marché, et 3. hausse des coûts de production du Japon même, avait déjà amené et devait amener plus encore les sociétés japonaises à s'installer industriellement en Europe.

Dans la mesure où malgré tous les arguments qu'on pouvait lui opposer ce mouvement semblait irréversible, il parut souhaitable que l'Alsace cherchât à en bénéficier. Compte tenu des phénomènes de fond évoqués plus haut, mais aussi du processus complexe de prise de décision qui prévaut au Japon, la politique menée vis-à-vis de ce pays devait s'inscrire dans le long terme.

Ligne directe à Tokyo

Il fut décidé que la formule retenue s'articulerait autour de l'établissement à Tokyo d'un bureau permanent dirigé par un Japonais dont l'action serait appuyée à intervalles réguliers, deux fois par an, par des déplacements au Japon de quelques permanents du C.A.H.R. et de l'A.D.I.R.A., les Comités d'Actions Economique du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, regroupés au sein de l'A.D.A., Agence de Développement de l'Alsace, pour approfondir les contacts initiés et assurer certaines opérations de relations publiques.

M. André *Klein* proposa à M. Masayuki *Tominaga*, qu'il avait rencontré lors d'un premier voyage d'études, d'être à Tokyo le représentant permanent de l'Alsace. M. *Tominaga*, de retour depuis peu au Japon après plusieurs années passées dans divers pays européens, accepta avec enthousiasme et le bureau commença officiellement ses activités à partir de fin 1982. A son instigation, l'approche, à l'origine purement économique du sujet, fut considérablement élargie: face aux actions de promotion anciennes et puissantes engagées par des représentations d'Etats, il fallait pour réussir sortir du lot et créer une véritable image de marque "Alsace" originale, forte et largement diffusée. Il s'agissait par ailleurs de faire comprendre et donc admettre par la population alsacienne l'originalité et la richesse de la civilisation japonaise encore largement méconnue et décriée.

Les excellentes relations de M. *Tominaga* dans les milieux audio-visuels nous furent de ce point de vue entièrement profitables. Articles de presse dans les grands quotidiens, en particulier le Nihon Keizai Shimbun, émissions de jeux, reportages dans les chaînes de télévision, constituèrent la première étape. On peut signaler pour l'anecdote qu'une des questions d'un jeu télévisé portait sur le statut original de bi-nationalité de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

L'Alsace dans la TV japonaise

Puis vinrent les points forts: M. *Tominaga* réussit à convaincre la Fuji Television, 1ère chaîne privée japonaise de tourner un feuilleton en Alsace. Tournée à Niedermorschwihr et intitulée "Le ciel bleu d'Alsace", cette série bénéficia d'une large campagne de publicité au Japon et fut diffusée en treize épisodes d'une heure chacun de septembre à décembre 1985. Ce feuilleton eut un tel succès que le nom d'Alsace est maintenant assez communément connu au Japon.

Et, conséquence directe de cette renommée toute neuve, le Musée ethnographique de plein air "Little World" situé à Inuyama près de Nagoya, sollicita l'Alsace pour l'envoi d'une authentique maison alsacienne destinée à témoigner du type traditionnel d'habitat du Rhin Supérieur. Cette maison, en trois corps de bâtiment dont le principal vient de Blotzheim, fut sélectionnée par les responsables de l'Ecomusée d'Ungersheim. Après démontage et transport, la maison fut remontée à "Little World" en 1986. Des vignes ont été plantées à proximité et de jeunes alsaciennes, habillées en costume folklorique,

en font sur place la présentation et l'animation. Les responsables de l'organisation nous affirment que cette maison alsacienne bénéficie du plus large intérêt auprès des 500 000 visiteurs qui fréquentent annuellement "Little World".

Pendant cette période, plusieurs délégations japonaises à caractère plus spécifiquement économique visitèrent l'Alsace afin d'évaluer ses atouts en matière d'accueil d'entreprises de haute technologie. Ces délégations venaient du MITI (Ministère de l'industrie Japonais), du KEIDANREN (Association du Patronat Japonais), des Chambres de Commerce.

L'éducation japonaise en Alsace

Au cours des échanges multiples qui s'instaurèrent, il apparut qu'un des problèmes délicats auxquels devaient faire face les Japonais expatriés était celui de l'éducation des enfants. L'éloignement des écoles nationales obligeait en effet, soit à une longue séparation lorsque l'enfant restait au Japon, soit à un lourd handicap à la réinsertion lors du retour. C'est ainsi que se fit jour l'idée d'une Ecole Secondaire Japonaise en Europe. De longues recherches et une stricte sélection amenèrent l'ouverture en avril 1986 du *Lycee Seijo d'Alsace*.

Emanation d'une des plus prestigieuses écoles japonaises, *Seijo*, à Kientzheim près de Colmar, accueille des enfants japonais venant du monde entier et même du Japon. Ils y reçoivent une éducation classique dans le droit fil du cursus japonais avec un accent particulier mis sur l'étude de la civilisation européenne et l'apprentissage des langues: Français, Anglais, Allemand.

Sur le plan culturel, il faut signaler plus récemment un accord de coopération intervenu entre les Universités d'Alsace et l'Université *Toyo* de Tokyo pour promouvoir des échanges de professeurs et d'étudiants et développer des recherches communes.

Premières implantations industrielles

En matière industrielle, le premier succès fut la décision de *Sony* d'implanter sur la zone intercommunale de Ribeauvillé son unité européenne de production de lecteurs de disques compacts. Cette décision, concrétisée par une mise en activité de l'usine en novembre 1986, a fait l'objet de longues négociations et d'une lutte serré face à la concurrence de pays aux arguments puissants tels que le Pays de Galle et la R.F.A.

Dans cette première unité, *Sony* a très vite employé 300 personnes et la satisfaction des dirigeants a été suffisamment forte pour qu'il n'y ait pratiquement pas eu d'hésitations lorsqu'il s'est agi de choisir à nouveau un site en Europe pour la fabrication cette fois de magnétoscopes et de caméras vidéo. Cette deuxième unité est en cours de construction à Ribeauvillé à côté de la première et devrait entraîner la création d'au moins 400 emplois supplémentaires.

L'implantation de *Sony* a été suivie par celle de *Ricoh*, autre grande société qui a entrepris, début 1987, la construction d'une importante unité sur la zone intercommunale de Colmar-Wettolsheim. Cette usine emploie à présent 240 personnes et produit pour le marché européen des photocopieurs et des télécopieurs. Le chantier de construction de l'usine *Ricoh* a été marqué par la mise à jour de vestiges néolithiques et protohistoriques du plus haut intérêt pour la connaissance de l'histoire de notre région.

Pendant huit semaines le chantier a été pratiquement arrêté pour permettre à une équipe de la Direction des Antiquités Préhistoriques d'Alsace d'effectuer les fouilles nécessaires. Plus de 200 structures ont été exhumées, soit 6 tombes, riches de renseignements sur les rites funéraires de l'époque, une centaine de fosses qui ont livré un mobilier abondant et diversifié, ainsi qu'une centaine de trous de poteaux marquant les fondations de maisons du néolithique ancien. Ces structures couvrent une période allant du Néolithique Ancien (5 300 à 4 800 av.J.C.) jusqu'à l'époque Gallo-Romaine (1er Siècle après J.C.).

Il est à noter qu'un très bon esprit de collaboration s'est instauré pour cette opération entre les organismes publics et l'entreprise et que *Ricoh* a participé financièrement aux opérations de sauvetage archéologique. La Presse japonaise s'est largement fait l'écho de cet événement rare, la découverte sur le chantier d'une entreprise nippone à l'étranger de vestiges préhistoriques.

En 1988 deux nouvelles implantations industrielles ont été annoncées. Celle tout d'abord de la Société *Todengo*, filiale de *Tokyo Densen*, qui va produire des faisceaux de câblerie électronique et créer à terme une centaine d'emplois; celle ensuite de *Yamaha* à Monswiller près de Saverne. Le groupe *Yamaha* est très diversifié puisqu'il produit des motos, des instruments de musique et du matériel audio. C'est une division de cette dernière branche qui s'installe à Monswiller pour produire des tuners et des lecteurs de compacts disques. Il est prévu 150 créations d'emplois dans la phase de démarrage et plus par la suite.

Avec le projet *Sharp* qui s'ajoute aux réalisations existantes ou en cours, ce sont près de 2.000 emplois nouveaux qui seront générés à terme en Alsace par ces entreprises japonaises soit directement, soit indirectement, car ces implantations auront aussi pour effet de conforter certaines branches de la sous-traitance locale. Et l'on est en droit de penser que d'autres projets se concrétiseront dans un proche futur.

Pourquoi ce succès?

Les raisons de ce succès de l'Alsace auprès des entreprises nippones sont bien sûr de plusieurs ordres. Tout d'abord des raisons économiques objectives: Dans la perspective du Marché Unique de 320 M d'habitants de 1993, l'Alsace est remarquablement placée puisque 70% du pouvoir d'achat se trouvent concentrés dans un rayon de 500 kms. En outre, le réseau des communications permet d'accéder facilement et rapidement à ce marché que ce soit par route, chemin de fer, voie d'eau du Rhin ou aéroport de Strasbourg et Mulhouse-Bâle.

Puis viennent des raisons d'environnement économique et social local, c'est-à-dire la présence d'un réseau de sous-traitants expérimentés et surtout la tradition d'un comportement marqué par la créativité et le goût du bien-vivre français et le tempérament germanique de sérieux dans le travail et de modération dans les rapports entre les employeurs et les employés. Cet aspect de modération sociale et du goût du consensus est très important pour les Japonais qui considèrent que c'est là une des clefs du succès de l'économie japonaise.

Puis viennent des raisons plus particulières comme la qualité de l'environnement. Les japonais sont en effet très sensibles à l'harmonie du paysage alsacien dont la structure générale rappelle, toutes proportions gardées, celle du Japon que l'on pourrait décrire

comme une étroite bande côtière coincée entre l’Océan Pacifique et la chaînes des Alpes Japonaises. L’Alsace elle aussi s’étend entre l’eau du Rhin et les montagnes vosgiennes. Il est remarquable de constater que toutes les sociétés japonaises jusqu’à présent installées ont choisi un site qui tout en étant localisé en plaine s’inscrit sur un fond de montagne comme c’est souvent le cas pour leurs propres usines au Japon.

La présence de la vigne, d’une certaine manière caractéristique de la civilisation européenne, est également très valorisante et puis comme le soulignait le responsable d’une des premières entreprises implantées, dans le pays de vigne les hommes ont le sens du temps et de la solidarité entre les générations, autre trait fondamental de la mentalité japonaise.

On pourrait dire pour résumer que l’Alsace bénéficie, pour les implantations japonaises, comme pour d’autres d’ailleurs, du fait politique de son appartenance à la France, du fait économique de sa position européenne et du fait social de son appartenance à la mentalité germanique du Rhin Supérieur.

Enfin il ne faut pas oublier que ces succès n’auraient pas été possibles sans l’engagement des deux Départements et de la Région Alsace pour soutenir cette politique et sans l’action permanente et efficace de M. *Tominaga* à Tokyo, interface nécessaire entre deux cultures dont on s’aperçoit avec le temps qu’elles ont, au-delà de leurs différences, des convergences profondes qui tiennent au fonds commun de l’humanité.

L’internationalisation de l’Economie Alsacienne est aussi l’un des moyens d’apprendre à rechercher dans le rapport aux autres, ce qui nous en rapproche plutôt que ce qui nous différencie. Il n’y a pas de meilleure voie pour préparer les esprits à des temps futurs placés sous le signe de l’accélération des évolutions dans un processus d’interpénétration de plus en plus étroite des économies et des mentalités au niveau national, européen et mondial.